



Merci
pour l'invit'!

Mesure d'impact : synthèse

A PROPOS DE SOLINUM

Innover ensemble pour lutter efficacement contre la pauvreté

Des millions de personnes avec des trajectoires de vie variées se retrouvent aujourd'hui dans des situations d'exclusion. Pour y faire face, de nombreuses initiatives sont présentes et nous souhaitons renforcer leur impact.

Chez Solinum, nous pensons que l'innovation et le numérique peuvent décupler l'impact social pour mettre fin à la précarité ; à la condition que ces solutions soient développées main dans la main avec les personnes concernées.

C'est pourquoi, Solinum détecte les problématiques clés dans la lutte contre la pauvreté, expérimente des solutions, mesure leurs effets et les généralise.

Solinum est une association à but non lucratif (loi 1901) reconnue d'intérêt général.



POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

+ 40% Augmentation de la précarité en France entre 2001 et 2012 (INSEE, 2012)

L'association Solinum s'est lancée dans cette démarche de mesure d'impact afin de comprendre **quels sont les succès et les axes d'amélioration et d'évolution de l'expérimentation 'Merci pour l'invité'**, lancée à Paris et à Bordeaux.

Cette expérimentation d'un **hébergement citoyen** repose sur un ensemble de spécificités reflétant la logique du plan Logement d'abord : **le logement est une étape nécessaire à la réinsertion sociale**, permettant aux personnes en situation de précarité de se concentrer sur leurs démarches d'accès à leurs droits et de retour à l'emploi.



LE DISPOSITIF MERCI POUR L'INVIT

Les équipes de Merci pour l'invit (MPLI) ont décidé de commencer par adresser leur dispositif **exclusivement aux femmes**, répondant à la **féminisation de la précarité** et à la position de **vulnérabilité extrême** dont souffrent les femmes sans-abris (violence de la rue, marginalisation critique, invisibilisation, etc.).

Cette expérimentation est rendue possible par une **étroite collaboration entre les différents partenaires** (partenaires d'orientation, d'accompagnement, de suivi et de sortie) ainsi que par une **prise en compte multidimensionnelle des besoins et attentes de chaque partie prenante du projet** (hébergée, hébergeur.euse.s, travailleurs sociaux).



LES PARTIES PRENANTES

Les femmes sans-abri

Des personnes en situation de précarité qui se trouvent dans une situation de logement instable et précaire, avec ou sans enfant, qui présentent des parcours de vie difficiles et qui souhaitent pouvoir rebondir. Elles sont toujours orientées vers Merci pour l'invit' par des travailleur.euse.s sociaux.ales.

Les hébergeur.euse.s

Des citoyen.ne.s volontaires et engagé.e.s qui proposent bénévolement d'héberger chez eux.elles une femme en situation de précarité sans aucune contrepartie financière. Les hébergements proposés contiennent toujours une chambre à part afin de permettre à la femme une intimité et un espace personnel. La durée d'hébergement varie entre deux semaines et un an en fonction de la disponibilité des hébergeur.euse.s et du besoin de la femme hébergée.

Les travailleur.euse.s ou accompagnant.e.s sociaux.ales

Des personnes qui travaillent au sein d'associations ou de structures sociales en partenariat avec Solinum. Ces personnes suivent et accompagnent les femmes orientées dans le dispositif et travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du projet afin d'assurer l'accomplissement des projets de la femme hébergée.

+ 40% des sans-domicile fixe sont des femmes, avec une augmentation de 50% en zone urbaine entre 2001 et 2012 (INSEE)

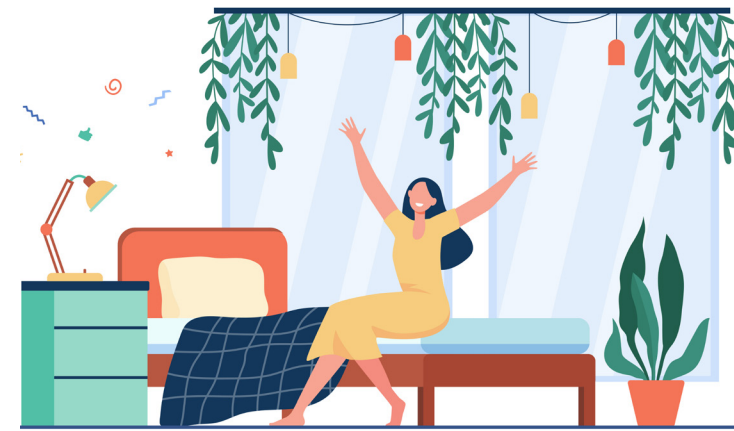


LES SPÉCIFICITÉS DU DISPOSITIF

Un ensemble de dispositions visent à **sécuriser ce projet**, prenant en compte les **besoins des hébergées comme des hébergeur.euse.s** : processus de matching, mise en place d'une convention, suivi par les équipes MPLI et les travailleurs sociaux.

Toutes les hébergées sont orientées vers le dispositif par un.e travailleur.euse social.e, suivant certains critères définis au préalable (absence de troubles psychiatriques graves, d'une menace violente dans son entourage...).

Une fois que ces femmes entrent dans le dispositif, l'accompagnement réalisé par leur travailleur.euse social.e continue, suivant la logique de l'expérimentation et du logement comme étape nécessaire à la réinsertion : **l'hébergement de ces femmes étant assuré, elles et leur travailleur.euse social.e peuvent se concentrer sur le reste des démarches de réinsertion.**



LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Afin de réaliser cette mesure d'impact, les équipes de MPLI ont développé une approche à la fois **qualitative** (conception d'un questionnaire pour chaque partie prenante posé lors d'entretiens) et **quantitative** avec la définition d'un “**score d'insertion**” mêlant **plusieurs critères** (logement, bien être, sentiment de sécurité etc) afin de mesurer la réinsertion des hébergées. L'étude considère que la réinsertion ne peut être mesurée de façon binaire : “est réinsérée”/“n'est pas réinsérée”.

L'analyse des entretiens a permis de développer **un score pour chaque femme selon une temporalité** s'appliquant à leur participation au dispositif, faisant un lien entre le “avant” et le après, censé tendre vers la réinsertion.

53 hébergements réalisés et en cours



LES RÉSULTATS

Côté hébergées

Une majorité des femmes orientées sont **victimes de situations violentes** ; et la fuite de ces situations les mène à une situation de précarité :

- **27,27%** sont des femmes qui sont en foyer d'urgence et pour qui le terme de l'hébergement arrive à sa fin ;
- **18,18%** des femmes sont orientées sans solution d'hébergement ;
- **18%** sont des étudiantes précaires

41% d'entre elles, sont ainsi victimes d'actes discriminatoires fondées sur le genre

L'hébergement Merci pour l'invit' permet aux femmes d'être logées de façon **stable et sécurisée** chez des hébergeur.euse.s attentif.ive.s et bienveillant.e.s, ce qui (re)crée du lien social et leur permet de (re)développer leurs relations et cercles sociaux.



Analyse du score d'insertion

100% des femmes hébergées dans le dispositif ont une évolution positive dans leur réinsertion

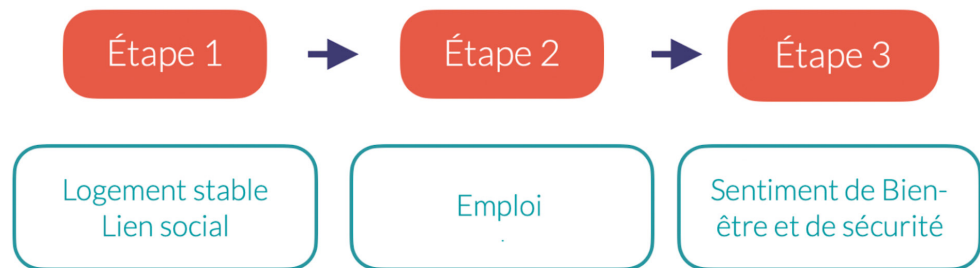


Figure 8 : Trois principaux impacts de l'hébergement suivi et accompagné opéré par MPLI sur les femmes entrées dans le dispositif

Le temps de repos, de tranquillité et de restructuration permis au sein de l'hébergement donne l'occasion aux femmes d'**accomplir les démarches nécessaires à leur accès au droit et à l'emploi.**

Dans le même temps, l'hébergement leur donne la possibilité d'**assurer une solution de logement sur le long terme au moment de la sortie.**

L'étude approfondie de ce score nous révèle que **l'hébergement citoyen, suivi et accompagné**, tel que développé par les spécificités du dispositif de MPLI est un véritable **tremplin pour la réinsertion de ces femmes.**

Les dispositions permettent aux femmes de poursuivre avec une **nouvelle confiance et sécurité** leurs démarches de réinsertion : bénéficiant d'une nouvelle intimité au sein d'un véritable foyer, la reprise du lien social et le fait d'avoir plus de temps pour elles leur permettent d'être les actrices de leur réinsertion.e.



“

Vous savez avant ma vie c'était de la survie en fait. J'avais le temps de rien d'autre

Solène, hébergée

Côté travailleurs sociaux

Selon eux.elles, le dispositif est donc un **réel outil nécessaire** à l'évolution positive du processus de réinsertion des femmes suivies.

50% considèrent cette solution d'hébergement comme une solution pérenne de par sa nature d'**étape fondamentale dans la réinsertion** et vers un autre logement stable.

“**Quand je dis pérenne, c'est surtout par rapport à ce que ça produit, parce que bon l'hébergement il est pas infini.**

Mathilde, travailleuse sociale

Un aspect essentiel de l'expérimentation était de s'assurer de son **utilité au travail des travailleurs sociaux**. En effet, le fait que l'hébergement soit “accompagné et suivi” aurait pu représenter une charge de travail supplémentaire pour ceux-ci.

Cependant, l'ensemble des entretiens révèlent que leur charge de travail est inchangée, voire allégée : ceux-ci peuvent **se concentrer sur l'avancée d'autres démarches administratives et légales** pendant que les hébergées bénéficient d'un logement plus pérenne et serein que les solutions d'hébergement d'urgence.

“

Merci pour l'invit' est une ressource importante pour nous car cela permet de pallier le manque d'hébergement disponible via le 115 ou le SIAO. De plus, la particularité du dispositif (avec des hébergeurs particuliers) peut s'avérer adaptée à des profils de femmes en rupture avec les types d'hébergements classiques.

Thomas, travailleur social

Plusieurs répondant.e.s font échos d'un **manque d'outils dans l'accompagnement qu'il.elle.s adressent à leur public, d'un manque de solutions et de fait d'une frustration.**

Les répondant.e.s révèlent que la collaboration avec l'équipe Merci pour l'invit' représente un **soutien moral** dans leur suivi et leur accompagnement. Cette collaboration leur permet de se sentir moins seul.e face au suivi des femmes, d'échanger et de partager.

Selon eux, il est presque **impossible de s'en sortir durablement si la question du logement n'est pas résolue**. La plupart des démarches débloquées sont en lien avec la réinsertion professionnelle.

Un réseau de + de 600 hébergeurs en France

L'étude démontre que **l'hébergement citoyen ne représente pas une charge de temps ou financière supplémentaire**, mais l'occasion d'échanger et d'apprendre de l'autre et de ses expériences de vie. Cette reprise du lien social ne bénéficie pas donc pas uniquement aux hébergées mais à l'ensemble des parties prenantes, travaillant conjointement à la réinsertion positive de ces femmes.



La crainte la plus mentionnée avant d'héberger est la “peur de l'inconnu”. **50%** des répondant.e.s expriment leurs appréhensions quant au fait d'accueillir et de partager leur quotidien avec une personne qu'il.elle.s ne connaissent pas du tout.

Cela rejoint la deuxième crainte la plus fréquente “de ne pas s'entendre” citée par **35%** des répondants.

Les variables inconnues que les hébergeur.euse.s craignent de ne pas pouvoir gérer telles que le **futur de la personne hébergée** ou encore le **temps d'hébergement** constituent donc une source d'inquiétude.

L'analyse des réponses des hébergeur.euse.s concernant les spécificités du dispositif mettent bien en avant le fait que celles-ci permettent de répondre aux appréhensions énoncées :

Le matching

“C’est le boulot de Merci pour l’invit’ de trouver quelqu’un dont il[elle].s supposent que ça va pouvoir matcher, c’est pas évident, mais ça c’est parce qu’il. [elle]s nous connaissent et connaissent les femmes.” Chantal, hébergeuse

La sélection

50% des répondant.e.s qui estiment l’absence d’addiction comme un critère nécessaire.

La première rencontre

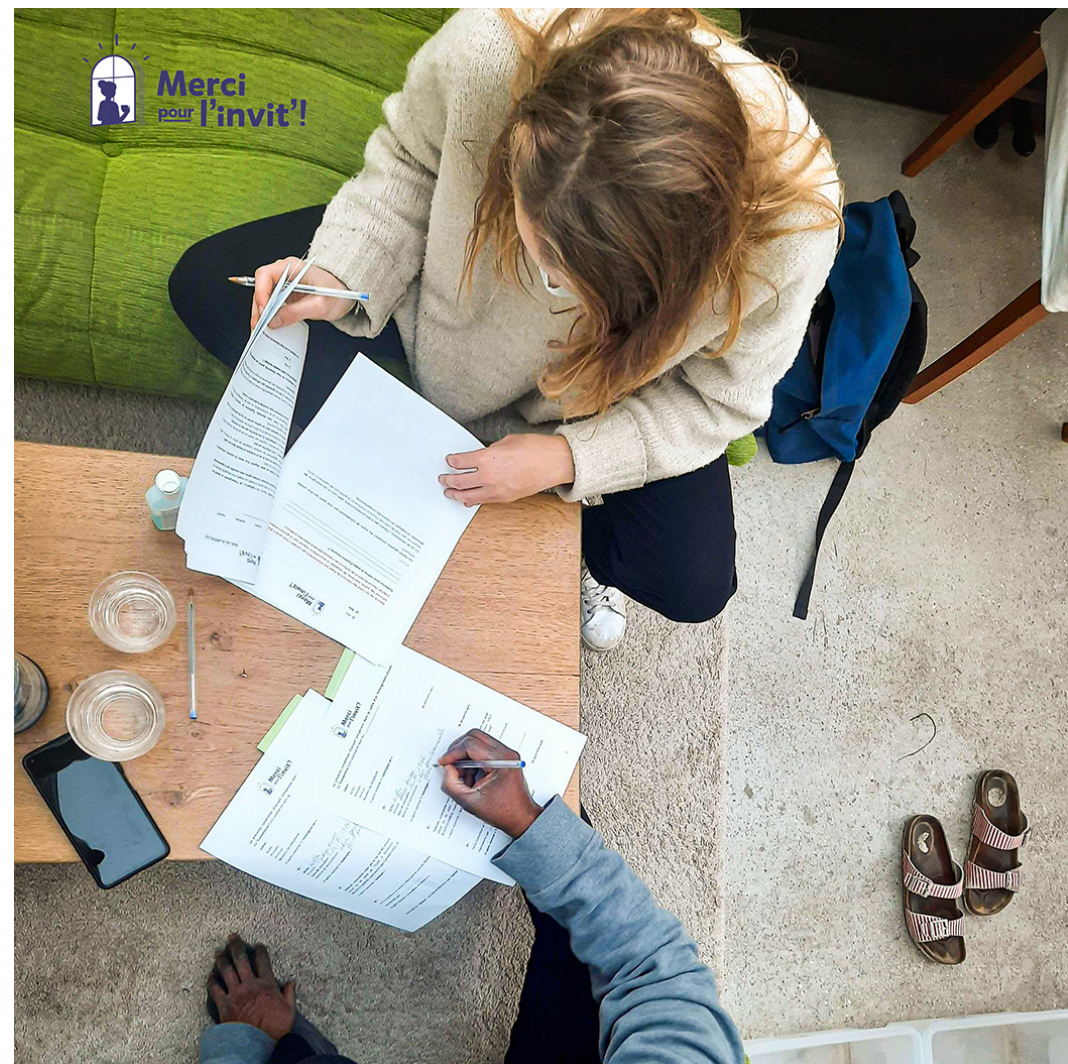
“Cette étape a été pour nous déterminante.” Noémie, hébergeuse

La convention

“Le fait d’avoir signé la charte au début, j’ai trouvé ça très aidant de pouvoir balayer un peu, de manière assez neutre et assez objective les différents temps de la vie quotidienne pour se mettre d’accord et ça permet de dire les choses.” (Marie-Charlotte, hébergeuse)

Le suivi

“Savoir que vous êtes là pour éventuellement trouver quelqu’un à qui passer le flambeau, c’est vrai que c’est rassurant” (Marc, hébergeur).



CONCLUSION

Cette mesure d'impact met en avant les **nombreux succès de l'expérimentation, prouvant sa légitimité et son efficacité pour l'action sociale**. L'analyse du score d'insertion nous permet de conclure sans biais de désirabilité que le dispositif et ses spécificités représentent un véritable tremplin pour les femmes en situation de précarité. Son caractère **innovant** et presque unique pose l'ensemble du dispositif MPLI comme un **incontournable dans la lutte contre la précarité des femmes**.

Plus largement, l'étude met en avant la **potentielle transposabilité de cette expérimentation à d'autres publics**. Pour les travailleurs sociaux et hébergeur.euse.s, élargir le dispositif à d'autres profils de personnes en situation de précarité, et particulièrement des hommes, serait possible sans nécessité de mettre en place des dispositions supplémentaires.



REMERCIEMENTS

CARTE BLANCHE - FONDATION VINCI - FONDATION APRÈS-DEMAIN - RÉGION PAYS DE LA LOIRE - MAKESENSE - FONDATION MONOPRIX - ULULE - BNP PARIBAS - FONDATION LUCQ - FONDATION LUSH - LUSH- RÈGLES ÉLÉMENTAIRES - FONDATION LEGALLAIS - RÉGION NOUVELLE AQUITAINE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE - FONDATION BRAGEAC - PIERRE RICAUD - WE GIVE - FONDATION SAINTE-GENEVIÈVE - ARCHIPEL DES UTOPIES - ADSF - ENTOURAGE - LE FILON - CIDFF - FONDATION ABBÉ PIERRE - EMMAÛS CONNECT - SCHWARKOPF - CIAO BORDEAUX - DU CÔTÉ DES FEMMES - REVCO - DU PAIN ET DES ROSES - LA MAISON DE MARTHE ET MARIE - FUN RADIO - AREVE

Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien ; aux équipes et bénévoles Solinum pour leur contribution à cette étude et leur investissement au quotidien.

Mentions légales
Solinum Association loi 1901
déclarée au JO du 19/09/2015
66 rue abbé de l'épée
33 000 Bordeaux
www.solinum.org
contact@solinum.org
SIREN : 821691151
APE : 99.94Z



Merci pour l'invit'!

Chargée d'étude : Manon MONOD

Gestion de projet : Carmen FILITTI, Victoria MANDEFIELD

Enquêteurs terrains : Manon MONOD, Isaline NOZET, Manon CHAIGNEAU, Ilse VOS,
Jimmy BONDU, Juliette LAUTRAIN

Analyse statistique : Noémie COHEN

Design : Alexandra LEFEIVRE, Elsa LEVEEL

Photos : Lionel MAINGUENEAU, SOLINUM

Illustrations : Freepik

Publié par Solinum en 2021.

Ce travail peut être cité comme : Solinum. 2021, mesure d'impact Merci pour l'invit